



Bruges

Le 23/09/2025

DEC-2025-109

PTO/Centre Juridique/EF

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213300759-20250923-DEC-2025-109-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/10/2025

Publication : 09/10/2025

DÉCISION

VU la délibération du Conseil Municipal n°2020.03.05 en date du 10 juillet 2020, reçue à la Préfecture de la Gironde le 10 juillet 2020, concernant les attributions du Maire dans le cadre de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'arrêté du Maire n°2025-PERM-90 en date du 13 mai 2025, reçu en Préfecture de la Gironde le 21 mai 2025, portant délégation de fonction à Frédéric GIRO, 1^{er} Adjoint au Maire, délégué à la culture, à l'animation de la ville, à la vie associative et aux finances,

CONSIDÉRANT que la Ville de Bruges a souhaité organiser une représentation du spectacle intitulé « Passeport » le 17 octobre 2025 à l'Espace Culturel Treulon à Bruges,

CONSIDÉRANT le **contrat de cession des droits d'exploitation du spectacle « Passeport »** proposé par la société ACME SAS, dont le siège social est situé 18 rue des messageries 75010 Paris, représentée par Camille TORRE, en sa qualité de Président,

Le Maire DÉCIDE,

- **De signer** le contrat de cession des droits d'exploitation du spectacle « Passeport » avec société **ACME SAS** (SIRET 80775531900041) pour une représentation le 17 octobre 2025 à l'Espace Culturel Treulon,
- **De payer** à ACME SAS, sur présentation d'une facture, la somme totale de **18 885,01€ TTC** décomposée comme suit :
 - 16 400€ HT soit 17 302€ TTC (TVA 5,5%) au titre de la cession du spectacle
 - 1 439,10€ HT soit 1 583,01€ TTC (TVA 10%) au titre des droits d'auteur du spectacle
- **De prendre en charge** directement les droits de musique du spectacle (SACD/SACEM) et la taxe parafiscale auprès de l'ASTP.

La dépense est inscrite sur le budget de l'exercice en cours.

Fait et décidé les jour, mois et an ci-dessus.
Pour copie conforme au registre des décisions.

Le Maire

Pour le Maire et par délégation,
L'Adjoint au Maire,



Frédéric GIRO